

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2026

Conflit au Moyen-Orient : la FNTR alerte sur une situation critique pour le transport routier et attend des actes du Gouvernement

Depuis le 3 mars, la FNTR suit en continu les conséquences du conflit au Moyen-Orient sur le transport routier de marchandises. La flambée du prix des carburants, les incertitudes sur les approvisionnements et l'absence de visibilité fragilisent fortement l'activité des transporteurs.

Chaque jour, la FNTR porte les préoccupations des entreprises au sein des cellules de crise organisées par le Gouvernement et l'interprofession.

La situation financière de nombreuses entreprises devient critique. La FNTR demande au Gouvernement la mise en place de mesures immédiates afin de préserver la continuité d'activité et la trésorerie des entreprises :

- **indexation accélérée** : possibilité de réviser l'indice CNR et de facturer **tous les 15 jours** pour limiter l'impact immédiat des hausses de carburant.
- **mécanisme d'amortissement** : réflexion sur l'affectation du surplus de taxes généré par la crise afin de soutenir le secteur.
- **contrôles renforcés des prix** : action quotidienne de la DGCCRF face aux comportements anormaux observés la cuve.
- La FNTR a signalé les **difficultés liées à l'application de tarifs différenciés particuliers/professionnels, notamment sur les cartes de paiement pétrolières.**
- La FNTR a également rappelé que les compagnies pétrolières accordent aux entreprises **un plafond d'encours** pour les cartes carburant. Avec l'augmentation rapide des prix, cet encours est atteint plus vite. Si le plafond est dépassé, les pétroliers peuvent bloquer les cartes ou exiger une garantie financière supplémentaire, que les entreprises ne sont pas en mesure de fournir dans le contexte actuel. Des solutions doivent donc être apportées au niveau de l'assurance-crédit.

À ce jour, aucune aide spécifique n'est envisagée, contrairement à 2022 lors du début du conflit en Ukraine, malgré les sollicitations répétées de la Fédération.

Après deux semaines de crise et malgré ces alertes répétées, **la FNTR est toujours en attente de réponses du Gouvernement à la hauteur de la dégradation de la situation économique des entreprises de transport.**

Des risques immédiats pour les entreprises

En l'absence de réponses rapides, les conséquences pour le secteur pourraient être majeures :

- Plusieurs entreprises envisagent de mettre les camions à l'arrêt, refusant légitimement de travailler à perte.
- Des défaillances massives pourraient survenir, menaçant la souveraineté du pavillon France et la continuité des chaînes logistiques.

La Fédération appelle les pouvoirs publics à agir pour éviter un scénario de rupture.

« Beaucoup de transporteurs ne tiendront pas jusqu'à la fin du mois pour appliquer l'indexation prévue dans leurs contrats. », souligne Florence Berthelot, Déléguée générale de la FNTR.